



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 6873

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la prise en charge des personnes victimes d'un traumatisme cérébral grave et ayant été victimes du coma. Ces personnes connaissent un handicap important lié à leur traumatisme. Ils ne peuvent se déplacer sans fauteuil roulant et connaissent des graves difficultés pour vivre. Ces personnes ne voient pas aujourd'hui leurs statuts reconnus et réclament une meilleure prise en charge par les services sanitaires et notamment la prise en charge de fauteuil roulant qui leur permettrait de se déplacer. Elle lui demande quelles suites il entend donner à la meilleure prise en charge et notamment de fauteuil roulant pour les personnes victimes d'un traumatisme cérébral grave et ayant été victimes du coma.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6873

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4258